

**Cadre réglementaire et assurantiel de la seconde vie**  
Chaire économie sociale et circulaire, structuration des filières durables

**CONTEXTE DU STAGE**

La chaire d'enseignement et de recherche Economie Sociale et Circulaire (ESC), structuration de filières durables, établie en 2023 par Valdelia et l'Institut Polytechnique UniLaSalle, mènent des réflexions sur l'organisation des filières de la seconde vie des produits et matériaux. Les activités menées dans le cadre de cette chaire ont pour objet de contribuer à la structuration de filières de seconde vie durables, en analysant leurs impacts environnementaux, sociaux et économiques.

Ces enjeux socioéconomiques et environnementaux se posent à trois échelles interdépendantes, qui constituent les trois piliers thématiques de la chaire. Ils renvoient d'abord à l'environnement institutionnel des filières de la seconde vie, et notamment à ses aspect assurantiel et réglementaire, que les usages politiques de l'économie circulaire, comme catégorie d'action publique, tendent à recomposer. Ils se posent ensuite à l'échelle des filières, où cohabitent une diversité d'opérateurs aux finalités et aux logiques différentes, des acteurs de l'économie sociale et solidaire aux acteurs de l'économie privée lucrative, qui émergent concomitamment au développement de l'économie circulaire comme ensemble de marchés. Ces enjeux concernent enfin les mutations des pratiques professionnelles, en lien avec l'émergence de nouveaux métiers liés à l'économie circulaire.

La chaire économie sociale et circulaire mobilise chercheurs, étudiants et acteurs du monde socioéconomiques pour identifier, à ces trois niveaux, les freins et les leviers au développement et à la structuration de filières de seconde vie des produits et matériaux durables.

La Chaire Economie Sociale et Circulaire est financée par Valdelia.

**Chaire**  
**Économie**  
**sociale & circulaire**



**OBJECTIFS DU STAGE ET DESCRIPTIF DES MISSIONS :**

L'objectif du stage est de contribuer à l'analyse du cadre institutionnel de la seconde vie des produits et matériaux, en réalisant une étude du contexte juridique et réglementaire européen et français de la seconde vie, ainsi qu'une étude de ses dimensions assurantielles pour certains secteurs spécifiques. Cet examen sera complété par une étude de cas d'un projet de réemploi dans le secteur du bâtiment. Les principales missions du stage consisteront donc en :

- Une étude extensive du cadre réglementaire européen et du cadre juridique français de la seconde vie des produits et matériaux
- Une synthèse de ce cadre pointant les contraintes et les opportunités qu'il implique du point de vue de la structuration de filières durables de seconde vie
- Une analyse comparative des règles assurantielles en matière de réemploi de produits et matériaux de construction avec ce qui se fait en termes de seconde vie dans d'autres secteurs. Cette analyse se basera sur une étude de cas d'un projet de réemploi dans le secteur du bâtiment et sur des rencontres auprès des acteurs du projet.



## PROFIL

- Étudiant 4 ou 5ème année d'école d'Ingénieur dans le domaine du génie civil /ou de l'environnement, Master 1 ou 2 en sciences humaines et sociales (droit, économie, géographie...) ou en sciences de l'environnement.
- Capacités d'analyse et de synthèse, qualités rédactionnelles
- Autonomie, adaptabilité, capacités d'organisation et à travailler en équipe en lien avec les partenaires de la chaire

## CONDITIONS

- La personne recrutée sera rattachée à la chaire d'enseignement et de recherche économie sociale et circulaire et sera encadrée par le titulaire de cette chaire
- Durée souhaitée du stage : 3 mois (à partir de juin 2024)
- Stage accueilli à UniLaSalle Rennes, sur le campus de Ker Lann à Bruz (35)
- Rémunération selon réglementation
- Merci de transmettre votre candidature (CV et lettre de motivation) aux encadrants avant le 31/03/2024

## CONTACTS

- Benjamin CORDRIE, Titulaire de la chaire économie sociale et circulaire :  
[benjamin.cordrie@unilasalle.fr](mailto:benjamin.cordrie@unilasalle.fr)
- Lise SWERTVAEGER, Enseignante en gestion des déchets à UniLaSalle Rennes :  
[lise.swertvaeger@unilasalle.fr](mailto:lise.swertvaeger@unilasalle.fr)

## A PROPOS DE

### UNILASALLE RENNES

UniLaSalle Rennes | Ecole des métiers de l'environnement, première école 100% dédiée à l'environnement créée en France, est basée sur le campus de Ker Lann à Bruz (35). Cette année, 600 étudiants se forment aux métiers de l'environnement dans l'une de nos 4 formations : Ingénieur Génie de l'environnement, Bachelor Environnement et Développement Durable, Mastère spécialisée Economie Circulaire ou encore Master Of Science Développement Durable et Eco-innovation.

Plus d'informations sur [unilasalle.fr](http://unilasalle.fr)

### VALDELIA

Eco-organisme agréé par le Ministère de la Transition écologique depuis 2013, Valdelia organise la filière de collecte et de recyclage des Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) non ménagers auprès des collectivités, entreprises, associations de toutes tailles et de tous les secteurs, sur l'ensemble du territoire national. C'est autour d'un solide réseau de prestataires et de partenaires que Valdelia mutualise non seulement ses solutions opérationnelles de collecte et de traitement, mais organise aussi la seconde vie des produits. Son existence répond à la fois à des enjeux environnementaux, économiques, sociaux et sociétaux stratégiques, ainsi qu'à une obligation légale. Fort de son expertise reconnue et de son expérience de terrain depuis près de 10 ans, Valdelia est également agréé sur la filière des éléments de décoration textile et la REP PMCB (déchets du bâtiment).

Plus d'informations sur : [valdelia.org](http://valdelia.org)

